



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 86491

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les propositions exprimées dans le rapport de l'Institut Montaigne concernant la politique du logement. L'accent est mis sur la nécessité de fluidifier les parcours entre le parc locatif social et le parc privé. Le rapporteur souhaite que soit développée la publication en ligne des offres de logements sociaux disponibles. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Cette mesure figure dans la loi "égalité et citoyenneté", qui prévoit que les organismes HLM seront tenus de porter à la connaissance du public, avec leur description et leurs conditions d'accès, les logements sociaux vacants au plus tard le 1er janvier 2020.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86491

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Logement et habitat durable

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5858

Réponse publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2786